

Votre santé

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **23 (1993)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Unité spéciale

Non, non... il ne s'agit pas de terrorisme ou d'un groupe d'autodéfense. Tout simplement d'une nouvelle unité née récemment à l'Hôpital cantonal universitaire genevois. Elle a été mise en place dans la perspective d'une rationalisation du travail en chirurgie digestive, d'une économie financière et d'une organisation plus fonctionnelle dans l'intérêt des patients et des caisses maladie.

Ainsi, une demi-douzaine de chambres pourront accueillir entre quinze et vingt personnes relativement en bonne santé, jusqu'à 50 ans environ, à quelques exceptions près, comme la soussignée qui en a 75. Bon état de santé sous-entend que l'on n'a détecté ni problème cardiaque, ni diabète, ou rhume en gestation, ni autres maladies virales. Il faut se rappeler que cette unité fait partie de la section chirurgie légère qui se pratique, entre autres, avec des moyens modernes télévisés, sans effusion de sang.

La laparoscopie est une modification de la chirurgie conventionnelle, pour enlever la vésicule biliaire, l'appendice, les adhérences intra-abdominales ou les trompes. Ces interventions rapides se pratiquent proprement, naturellement pas pour n'importe quelle opération, laissant peu de cicatrices puisque trois ou quatre petits trocards sont enfilés dans le corps par des incisions d'environ 1 cm, et l'hospitalisation ne dure que deux jours, sans compter un jour supplémentaire réservé aux analyses et aux rencontres personnelles avec le chi-

rurgien, l'anesthésiste et les autres médecins préposés à de telles interventions. Sur un programme identique hebdomadaire, l'unité est ouverte pour chaque patient comme suit: entrée le vendredi matin à jeun, et retour chez soi dans l'après-midi. Le lit est réservé, la chambre aussi jusqu'au mercredi suivant. Mais tout est fermé jusqu'au lundi matin. Retour du patient ce jour-là vers 7 h, opération dans la matinée, et départ de l'hôpital le mardi soir si tout va très bien.

Cette unité pourrait s'appeler Rembo: Rapidité, Efficacité, Minimales dépenses, Bien-être, Organisation.

Pour les lecteurs qui ne connaissent pas encore le terme de «laparoscopie», voici ce que ce vocable cache.

Je ne puis vous parler qu'en connaissance de cause pour l'avoir subie moi-même, afin de réaliser l'ablation de la vésicule. Par les quatre petits trous dont je parlais plus haut, le chirurgien faufile entre les organes internes de minces trocards par lesquels passent l'optique relié à un écran de télévision, une pince à préhension et le bistouri électrique. Le chirurgien voit un agrandissement de l'organe à enlever sur l'écran de télévision placé à côté du lit, en l'occurrence la vésicule remplie de petites pierres. Il vide à la fin ce réservoir pratiquement inutile dans l'organisme humain (comme l'appendice), après l'avoir délicatement détaché de son lit adhérent au foie, et le sort par le trocard, qui sera retiré comme les deux autres. Trois petits points de suture et le tour est joué. Tout cela, bien sûr, sous anesthésie.

Ayant moi-même demandé des précisions avant de savoir que les docteurs Despland et Mentha pratiquaient cette intervention appelée la laparoscopie, j'ai appris que le laser ne dissout que les pierres dans les reins, car les morceaux peuvent glisser dans les canaux assez larges de cet organe. Par contre, la qualité des cailloux biliaires ne se prête pas à ce système, le canal de la vésicule encore moins, car on risque d'agglomérer une poudre qui jugulerait l'évacuation provoquant à ce moment-là une inflammation de la vésicule qui nécessiterait une intervention en urgence, plus ensuite plusieurs jours d'hospitalisation...

Remercions donc les chercheurs qui font progresser une science moins coûteuse et plus efficace, et remercions les chirurgiens qui osent se lancer dans cette voie du futur.

Mary Meissner ■

Un coeur sain

Les maladies cardiaques ne sont pas toujours le fait du destin. La moitié pratiquement est évitable. La brochure qui vient de paraître, «Un coeur sain», éditée par la Fondation suisse de cardiologie, explique dans un langage bien compréhensible pour tout le monde les causes de la maladie coronarienne. Elle mentionne les facteurs de risques les plus importants et donne de précieux conseils pour un mode de vie plus conscient de sa santé.

En Suisse, une personne sur deux ou presque meurt d'une maladie cardiaque, et quelque 35 000 années de vie sont ainsi perdues prématurément, c'est-à-dire avant d'avoir atteint l'âge de 70 ans. De très nombreuses études confirment la relation entre l'apparition de la maladie coronarienne et les facteurs de risque que sont la fumée, l'hypertension artérielle, un taux élevé de graisses (cholestérol) dans le sang, l'inactivité physique et le diabète. Il est également prouvé qu'une maladie coronarienne n'est que rarement le fait d'un seul facteur de risque. Dans la plupart des cas, une maladie a typiquement plusieurs causes. Il faut savoir à cet égard qu'en cas d'association de deux facteurs, ou davantage, le risque de maladie augmente. La combinaison d'un taux de cholestérol trop élevé, d'une hypertension artérielle et de la fumée représente ainsi un risque multiplié par huit. Il est possible d'agir sur la plupart des facteurs de risque, voire de les éviter. La nouvelle publication de la Fondation suisse de cardiologie explique de manière facilement compréhensible les mesures permettant d'abaisser une tension artérielle trop élevée, et un taux de cholestérol supérieur à la normale, de maintenir un système circulatoire en parfaite forme et de prévenir un diabète (diabète des personnes âgées). A part des conseils et lignes de conduite concrets, dans le sens de la prévention, cette brochure donne des renseignements sur les causes et le déclenchement de la maladie. Il y est recommandé de faire contrôler régulièrement sa tension artérielle chez son médecin, et de faire doser son cholestérol de manière à exclure une hypercholestérolémie.

La brochure «Un coeur sain» peut être obtenue gratuitement auprès de la Fondation suisse de cardiologie, case postale 1767, 3000 Berne 15. Prière de joindre à votre commande une enveloppe-réponse affranchie format C5. ■

Pourquoi les rentiers AVS sont-ils discriminés en matière d'appareillage?

Telle est la question, provocatrice, que posent les audioprothésistes dans le dernier bulletin «Bien entendu» publié par le Centre d'information pour une bonne audition. Ils attirent ainsi l'attention sur la différence qui règne entre les prestations d'assurances accordées aux malentendants selon qu'ils sont encore en activité ou à la retraite. Tandis que les premiers se voient rembourser l'intégralité d'un appareillage complet par l'Assurance invalidité (AI), les derniers ne se voient octroyer par l'AVS qu'environ la moitié des frais occasionnés par un appareillage simple.

La différence de traitement repose sur le fait que la protection de l'AI échoit pour les dommages subis ou constatés après l'âge de la retraite. Par ailleurs, l'AVS considère que la réhabilitation des rentiers ne fait pas partie de ses tâches; sa participation aux frais de l'appareillage ne constitue donc qu'une prestation volontaire, non prévue par les statuts.

De nombreux spécialistes de la branche sont d'autant plus outrés par cette discrimination de la part des assurances sociales que l'AI assure le paiement de l'appareillage initial intervenu avant l'âge fatidique.

La branche exige dès lors que cette pratique discriminatoire soit éliminée ou du moins fortement atténuée lors de la prochaine révision de l'AVS ou de l'introduction d'une politique suisse du 3^e âge cohérente. D'une part, parce que de nombreux dommages auditifs se manifestent dès avant l'âge de la retraite, sans pour autant être traités à ce stade; d'autre part, parce que la réhabilitation des malentendants du 3^e âge revêt également un intérêt économique. Les coûts induits d'un isolement social sont en tout cas supérieurs à ceux occasionnés par un appareillage moderne.

Le bulletin d'information «Bien entendu» est disponible auprès des audioprothésistes suisses et dans les centrales de moyens auditifs.

Il peut cependant aussi être commandé directement auprès du Centre d'information pour une bonne audition, Lavaterstrasse 57, 8002 Zurich, tél. 01/202 81 38. ■

Cours intensifs de lecture labiale

En 1993, la SRLS (Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité) propose 4 cours intensifs de lecture labiale. Les cours de Chardonne et de Bex demeurent, ceux de Saint-Sulpice et de Glion ont dû être différés pour diverses raisons. Mais nous vous offrons deux nouveautés, des cours à Leysin et au Sentier où nous sommes certains de recréer l'agréable ambiance propre à ces rencontres et où nous nous réjouissons, d'ores et déjà, de vous retrouver pour développer toujours davantage l'entraînement à la lecture sur les lèvres.

Durant nos cours intensifs, vous aurez la possibilité d'exercer le LPC (langage parlé complété), aide à la lecture labiale, et vous pourrez acquérir, à votre rythme, la lecture labiale, soit la compréhension du message parlé. Progressivement, vous découvrirez et vous apprendrez à reconnaître les différentes images labiales effectuées, lors de tout discours, par vos interlocuteurs. Vous retrouverez ainsi le goût de la communication, grâce à une meilleure compréhension. Cet enseignement s'adresse aux personnes malentendantes appareillées ou non ainsi qu'à leurs proches (conjoints...). En effet, la lecture labiale est un complément à l'appareillage.

Une formation ou un entraînement en lecture labiale, durant un cours intensif, est quelque peu différente de celle acquise tout au long d'un cours hebdomadaire. Il est certain que les deux possibilités sont tout aussi valables et intéressantes l'une que l'autre. Néanmoins, l'expérience d'un cours intensif, au niveau de son contexte, est particulièrement positive et stimulante. En effet, les relations quotidiennes au sein du groupe, les contacts établis, le partage sont vraiment enrichissants.

Hormis les cours, pour lesquels plusieurs petits groupes sont constitués, les repas sont pris en commun. Durant les temps libres, chacun a le loisir de s'organiser à sa guise, de se reposer ou de prendre part à toute activité possible (promenade, sport, jeux...). Pendant la soirée, certaines causeries sont organisées ainsi que diverses animations.

Il est important de mentionner le climat chaleureux et l'esprit de famille qui règnent toujours lors de tels cours. La responsable se tient à la disposition des participants pour tout souci et ne manque pas de soutenir chacun avec l'aide de ses collègues, enseignantes. Le travail ac-

Votre santé

compli dans ce cadre est extrêmement favorable, tant pour les labio-lecteurs que pour nos collaboratrices. Le but de la lecture labiale est de permettre une meilleure communication aux malentendants. Nous espérons vivement que vous n'hésitez pas à participer à de tels cours, le plus tôt sera le mieux!

Renseignements complémentaires et inscriptions:
Secrétariat général SRLS,
Sablons 12, 2000 Neuchâtel,
tél. (038) 25 12 85.

Lieux et dates des cours

Chardonne, Chalet l'Oasis.
Cours N° 1. Prix: Fr. 400.-
Du 28 février au 12 mars.
Délai d'inscription:
immédiat.

Leysin, Hôtel de la Paix.
Cours N° 2. Prix: Fr. 350.-
Du 9 au 14 mai.
Délai d'inscription: 20 mars.

Le Sentier,
Hôtel du Lion d'Or.
Cours N° 3. Prix: Fr. 350.-
Du 20 au 25 juin.
Délai d'inscription: 30 avril.

Bex, Institution La Pelouse.
Cours N° 4. Prix: Fr. 250.-
Du 10 au 15 octobre.
Délai d'inscription:
25 août. ■